

Termes de référence – Coordinateur/coordinateur de terrain

PROJET A.MAR BLEU – finance par l'AICS

Code projet: AID 013244/07/3

Poste	Coordinateur/coordinateur de terrain	Projet	A.MAR bleu - Protection, valorisation et gouvernance des écosystèmes et de la biodiversité dans les Aires MARines Communautaires Protégées du Sénégal - AID 013244/07/3 financé par L'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement)
Lieu de travail	Bureau ISCOS Ziguinchor Quartier Boudody	Responsables hiérarchiques	Cheffe de projet, Desk et Administration ISCOS Rome (Italie)
Durée du contrat	12 mois renouvelables avec une période d'essai de 2 mois	Date début de contrat	Première quinzaine de novembre 2025

I. Organisation

ISCOS est une ONG créée en 1983 comme résultat de l'expérience du syndicat italien CISL pour promouvoir des programmes et activités de coopération internationale, selon les principes de solidarité, de justice sociale, de dignité humaine et de paix.

ISCOS Sénégal s'occupe principalement d'empowerment de femmes; développement territorial et réaménagement environnemental; gestion participative et durable des Aires Marines Communautaires Protégées; formations professionnelles, inclusion sociale des jeunes femmes et hommes migrants potentiels; promotion d'une éducation inclusive et de qualité.

II. Contexte du poste

Dans la mise en œuvre des activités du projet dont ISCOS est chef de file, « A.MAR bleu - Protection, valorisation et gouvernance des écosystèmes et de la biodiversité dans les Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal », financé par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement), ISCOS recrute un coordinateur·ice de terrain qui sera basé au bureau d'ISCOS Sénégal à Ziguinchor, quartier Boudody. Ses déplacements s'effectueront principalement en Casamance.

Le projet aborde, avec une approche intégrée, les problématiques environnementales (ODD 13, 14, 15), économiques et sociales (ODD 1, 2, 5, 8, 10) dans les régions de Thiès, Ziguinchor et Sédiou en mettant en œuvre des actions visant à :

- a) lutter contre la détérioration des écosystèmes côtiers et des zones humides, notamment des mangroves, due au changement climatique ;
- b) promouvoir une croissance économique durable en renforçant les activités à faible impact et en favorisant le travail décent pour les femmes, les jeunes et les hommes ;
- c) renforcer la capacité de gouvernance territoriale, dans le cadre de la Stratégie nationale, qui prévoit la cogestion de l'AMCP entre l'administration publique et les OSC.

Le projet vise à protéger, récupérer et valoriser les ressources environnementales et culturelles et à promouvoir des systèmes de production efficaces et durables qui garantissent un revenu décent aux habitants de quatre AMCP du Sénégal : AMCP Joal - Fadiouth et AMCP Somone, dans la région de Thiès ; AMCP Ufoyaal Kassa-Bandial et l'AMCP Kassa-Balantacounda en Casamance dans les régions de Ziguinchor et de Sédiou.

Le projet durera 36 mois et il sera mis en place en collaboration avec le réseau de partenaires d'ISCOS : Au Sénégal : l'ONG italienne IPSIA basée à Thiès, AGADA, AGIRE, Université Assane Seck de Ziguinchor, les quatre AMCP d'intervention ; Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Ziguinchor. En Italie : CESTHA, ISCOS Émilie-Romagne, Legacoop Romagne et Worldrise. Le coordinateur-ice de terrain sera en contact avec les partenaires de projet pour la coordination des opérations.

Responsabilités et domaines de compétence

Le/la coordinateur/coordinatrice de terrain, en étroite collaboration avec et sous la supervision de la Cheffe de projet et de la structure ISCOS en Italie, effectuera toutes les tâches nécessaires au suivi des activités du projet, notamment :

- Planifier, coordonner et superviser la mise en œuvre des activités sur le terrain du projet Amar Blu et assister le chef de projet dans la gestion des autres initiatives promues par ISCOS au Sénégal.
- Assister la cheffe de projet dans la rédaction, la mise en œuvre et le suivi des plans opérationnels annuels (POA) et des autres documents nécessaires à la réalisation des activités.
- Superviser la bonne exécution des activités par les équipes locales et les partenaires.
- Assister la cheffe de projet dans ses relations avec les partenaires locaux, les autorités, les institutions et les bénéficiaires dans la zone d'intervention.
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre du plan de suivi ainsi qu'à l'organisation et au suivi des évaluations externes intermédiaires et finales
- Contribuer à la systématisation et à la valorisation des bonnes pratiques promues par le projet.
- Assister la cheffe de projet dans la préparation des rapports techniques intermédiaires et finaux
- Coordonner la logistique des activités sur le terrain (voyages, ateliers, formation, achats, etc.).
- Assister l'équipe administrative dans la planification financière et la vérification des pièces justificatives relatives aux activités, puis dans la rédaction des rapports financiers intermédiaires et finaux.
- Identifier de nouvelles initiatives de projet et participer à l'élaboration des propositions pour appuyer le travail de la cheffe de projet.

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre du plan de communication et de visibilité du projet, qui implique, entre autres, l'utilisation des réseaux sociaux et d'autres supports (photos, témoignages, fiches de communication, articles).

Profil du/de la candidat.e (Formation, Expériences, Compétences, Aptitudes)

Formation : diplôme universitaire en sciences sociales, développement rural, sciences environnementales ou équivalent.

- Au moins 3 ans d'expérience dans la coordination ou la gestion de projets au sein d'ONG ou d'institutions de développement.
- Maîtriser et mettre en œuvre des compétences confirmées en planification, coordination et suivi-évaluation de projets, reporting, encadrement et animation d'équipes, représentation institutionnelle ainsi que développement de partenariats.
- Bonne connaissance du contexte légal et institutionnel du Sénégal pour les thématiques visée par le projet (politiques national sur la pêche et l'environnement, législation sur les AMCP...)
- Être capable de proposer et piloter des stratégies et innovations techniques adaptées au contexte local;
- Connaissance des problématiques liés, à la préservation des ressources halieutiques, marins (mangroves, récifs...), aux enjeux des changements climatiques dans les zones côtières et humides, à la dynamique et gestion de groupe, inclusion sociale, genre et développement
- Maîtrise du français (oral et écrit), maîtrise du wolof et du diola (la connaissance de l'italien est un atout mais n'est pas indispensable)
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet).
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'initiative.
- Bonne capacité de planification, d'analyse, de collecte de données et de rédaction de rapports.
- Bonnes aptitudes relationnelles et diplomatiques avec des organisations et institutions internationales et locales, des partenaires et des bénéficiaires.
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe.
- Disponibilité à travailler en dehors des jours et heures de travail habituelles
- Forte capacité à travailler sous pression et à respecter les délais imposés par les bailleurs de fonds et par le siège à Rome
- Respect strict des règles de sécurité et des procédures internes d'ISCOS.

Comment postuler?

Composition du dossier : CV, Lettre de Motivation et 2 références (anciens managers de préférence)

A envoyer à : m.lucasmallet@iscoscisl.eu avec l'objet « Coordo terrain – nom prénom»

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 05/11/2025

Procédure : Les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s pour une validation technique et un entretien

Note. Toute candidature déposée après ce délai ne sera pas prise en compte.

ISCOS étudie les candidatures de façon continue et pourra clôturer le recrutement de façon anticipée si un·e candidat·e est sélectionné·e pour le poste.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionnés seront contacté(e)s.

Absence de causes d'incompatibilité

Lors de la signature du contrat, le coordinateur·ice devra signer une déclaration attestant de l'absence de causes d'incompatibilité pour l'exécution de ses fonctions, notamment :

- a) ne pas avoir d'autres relations de travail ou de collaboration continue avec d'autres administrations publiques ou entités privées ;
- b) ne pas être soumis à l'une des causes d'incompatibilité prévues par le Code du Travail de la République du Sénégal et par toute autre loi spéciale applicable.

Dans le cas contraire, le/la salarié.e assumera l'entièvre responsabilité administrative, civile et pénale.

Le coordinateur·ice est tenu au devoir de confidentialité concernant toutes les informations considérées comme confidentielles par ISCOS.

De même, les éventuels avantages prévus par la loi pour les employés seront versés à la fin de chaque année contractuelle.

ISCOS effectuera un virement ou remettra un chèque pour le paiement du salaire chaque mois sur le compte bancaire personnel indiqué par le coordinateur·ice.